La Lettre des Elu.e.s départementaux.ales

Groupe des élu.e.s Socialistes, Ecologistes et Républicains du Conseil Départemental du Loiret

N°9 — Mai 2018

SESSION DE MARS 2018

Du mercredi 28 au vendredi 30 mars, les conseillers départementaux se sont réunis en session pour débattre essentiellement du Budget Primitif 2018.

Le premier jour de la session, traditionnellement dévolu à une présentation générale des rapports à l'ordre du jour et à l'actualité politique, a été marqué par l'hommage rendu au colonel Arnaud Beltrame et aux victimes de l'attentat terroriste survenu dans l'Aude quelques jours plus tôt.

La journée du jeudi 29 mars a été consacrée à l'analyse de l'ensemble des rapports budgétaires, commission par commission ; le budget a ensuite été voté en fin de journée.

Enfin, les autres rapports de la session ont été adoptés vendredi matin.

La prochaine session se tiendra les jeudi 28 et vendredi 29 juin. Bonne lecture à toutes et à tous !

Vanessa Baudat-Slimani, Michel Breffy, Christophe Chaillou, Marie-Agnès Courroy, Hélène Lorme, Thierry Soler, conseiller.ère.s départementaux.ales

Sommaire

P.2 : introduction à la session
P.4 : Routes, Bâtiments, Canaux et Déplacements
P.7 : Logement et Insertion
P.8 : Enfance, Personnes Agées et Handicap
P.11 : Développement des Territoires, Culture et Patrimoine
P.12 : Education, Jeunesse, Sports et Environnement
P.12 : Finances, Ressources Humaines et Services supports
P.13 : Budget Primitif 2018

45 www.ser45.fr www.twitter.fr/groupeser45 www.facebook.com/groupeser45

Collaborateur du groupe des élu.e.s : Steve Renard. Mail : groupe@ser45.fr. Tél. : 02.38.77.96.30
Bureau des conseillers départementaux, 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans

Introduction à la session

Le Président Marc Gaudet a introduit la séance en présentant succinctement les rapports de la session et l'actualité départementale, à commencer par la nouvelle politique de contractualisation avec l'Etat (le Département devra signer un contrat dans lequel des engagements devront être respectés). Christophe Chaillou a défendu cette nouvelle approche. Thierry Soler est revenu sur la présentation du budget 2018.

Christophe CHAILLOU

LA CONTRACTUALISATION : UNE OPPORTUNITE A SAISIR ...

« Sur la question de la contractualisation qui manifestement donne du grain à moudre dans cette assemblée, je n'ai pas changé d'avis. Je considère que c'est une opportunité qu'il faut saisir. Chacun voit bien que nous sommes rentrés dans une période de recentralisation ; raison de plus pour ne pas tomber dans le piège qui consiste à refuser tout ce qui viendrait de l'Etat. Il faut être aussi un peu cohérent. M. Geffroy (*rapporteur du budget, ayant pris la parole pour critiquer la contractualisation proposée*), vous avez soutenu un candidat qui proposait 20 milliards d'euros de baisse de dotations pour les collectivités territoriales. Et aujourd'hui vous dites qu'il est scandaleux de vouloir baisser de 13 milliards ...

Le budget qui est présenté cette année par votre majorité comporte un élément important : pour la première fois depuis plus de cinq ans, il n'y a pas de baisse drastique des dotations aux collectivités territoriales. C'est un élément qu'il faut prendre en compte. Le rapport de présentation du budget le souligne, en indiquant que c'est un élément très positif. Parallèlement, le gouvernement a proposé une méthode un peu différente qui consiste à ne pas imposer de façon arbitraire des baisses de dotation et à faire confiance aux collectivités locales, en leur proposant de signer un pacte dans lequel elles s'engagent à limiter l'augmentation de leurs dépenses. Il ne faut pas rentrer dans la caricature. J'ai en mémoire ce qui s'est passé les années précédentes. Il y a un moment où vos amis étaient au gouvernement, des moments où les miens étaient au gouvernement, et malgré tous les discours, rien n'avait changé. Il faut saisir la main tendue. »

... TOUT EN CONTINUANT DE NEGOCIER AVEC L'ETAT

« En revanche, et c'est là où je soutiens ce qui a été dit, les départements doivent collectivement exiger qu'en parallèle, l'Etat assume ses missions, notamment sur la question des MNA (*Mineurs Non-Accompagnés*). Mais il ne s'agit pas de dire qu'on ne signe pas le contrat, mais de discuter. C'est le rôle d'associations collectives comme l'ADF (*Association des Départements de France*).

Je ne comprends pas votre raisonnement. Vous dites que notre département est exceptionnel, vertueux, ... Il remplit toutes les conditions pour signer le contrat ; la partie de sanction ne s'appliquera donc pas au Loiret, car le projet de budget que vous présentez est dans les clous de ce qui est demandé, notamment sur les progressions de dépenses. Alors pourquoi refuser de signer ? Pour moi, c'est une posture. Il faut continuer de négocier collectivement avec l'Etat. Il y a une bonne volonté de l'Etat qui a fait quelques pas en direction des collectivités locales. »

Thierry SOLER

LE BUDGET ET LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

« Nous abordons un budget 2018 que vous avez qualifié de responsable et durable. Je me réjouis de vous voir aussi emphatique sur les enjeux environnementaux. Peut-être qu'il faut y voir l'effet de mobilisations citoyennes et aussi de nombreuses recherches scientifiques qui nous alertent à ce sujet. Nous avons appris dans la presse que sur les quinze dernières années, un tiers des oiseaux de plaine a

disparu. C'est le constat de deux études concordantes et séparées du CNRS et du Muséum National d'Histoire Naturelle. Ce constat est celui « *d'une situation catastrophique et d'une disparition massive* ». Cela n'est qu'un exemple de la perte de biodiversité brutale qui se déroule sous nos yeux. Les oiseaux font partie du vivant et nous en faisons partie aussi. Dès que le vivant est en régression, l'humain l'est aussi et cela doit nous alerter. »

UN BUDGET TECHNIQUEMENT PARFAIT ...

« Sur le budget lui-même, je suis un peu à l'unisson de certains propos sur la contractualisation. Malgré cette perspective de recentralisation et de problématiques posées par l'Etat, techniquement parlant ce budget est parfait ; tout le travail fourni dans ce sens est à saluer. Je m'interroge un peu sur l'ampleur du recours à l'emprunt qui me semble décidé a contrario d'une année qui, pour nos finances, est plutôt une année de répit. Donc je ne sais pas si c'est le bon moment pour accentuer notre endettement qui avait baissé au début de mandat. Mais pas de panique, les ratios cibles sont respectés. Donc du point de vue comptable, c'est nickel ... »

… ORIENTE SELON UN MODELE ANCIEN

« Un budget a du sens pour la collectivité à travers le projet de société qu'il essaie de traduire. Malheureusement, du point de vue de la préservation de l'environnement et du climat, malgré toutes les compensations, par exemple, que vous avez détaillées pour moi dans le projet de Jargeau, ce budget reste orienté selon un modèle assez ancien de société. Non seulement il n'engage pas la transition écologique qui me parait indispensable mais, par certains aspects, il va à l'encontre de cette transition. J'ai bien noté vos propos en faveur de la préservation de la nature. Je ne doute pas de la prise de conscience de ces enjeux. Ce que je souhaite maintenant, c'est qu'ils constituent une étape vers un prochain budget qui soit plus écologique. »

Hommage aux victimes de l'attentat terroriste dans l'Aude

Mercredi 28 mars, à 11h45, un hommage a été rendu au colonel Arnaud Beltrame et aux victimes de l'attentat dans l'Aude. Une minute de silence a été observé par les élus et les agents du Département. Christophe Chaillou est intervenu : « *Je voudrais qu'on puisse associer à l'hommage rendu aux victimes de l'attentat terroriste dans l'Aude toutes celles et ceux qui sont victimes à la fois du terrorisme mais aussi de la montée des violences liées au racisme, à la xénophobie et à l'antisémitisme. Je voudrais qu'on ait une pensée pour Mireille Knoll, victime d'un acte de violence inouïe à forte connotation antisémite. (…) Le Loiret a connu des moments difficiles sur son territoire et comporte des lieux qui les rappellent, comme les camps d'internement. Dans un moment comme celui que l'on vit aujourd'hui, il faut multiplier et encourager le travail de mémoire. Il y a un excellent outil qui est le CERCIL (Centre d'Etude et de Recherche sur les Camps d'Internement dans le Loiret et la déportation juive). Je souhaiterais vivement qu'on incite les établissements scolaires à organiser des visites. Je suis interpelé par la montée des communautarismes et par tous ceux qui refusent de voir. Il faut expliquer où cela a pu mener à d'autres moments pas si anciens. (…) Je pourrais formuler dans cette journée un peu difficile ce vœu que l'on puisse réfléchir à inciter nos collèges à faire ce travail de mémoire en utilisant ce qui peut exister sur notre territoire, non pas pour culpabiliser mais pour expliquer, présenter, et attirer l'attention des jeunes sur ce que ça peut représenter. C'est le meilleur hommage qu'on pourrait rendre aux victimes.* »

Commission Routes, Bâtiments, Canaux et Déplacements

Comme d'habitude, les rapports de la commission Routes, Bâtiments, Canaux et Déplacements ont été examinés en début de session. Le premier rapport concernait le réseau d'infrastructures dont le budget est en nette hausse (Thierry Soler a voté contre ce rapport).

Thierry SOLER

L'ENTRETIEN DES ROUTES

« Je vois une bonne nouvelle sur ce rapport, c'est le retour à un bon niveau d'investissement pour l'entretien. Je fais aussi le parallèle avec le réseau électrique : dans les deux cas, un défaut d'entretien fait qu'on laisse se dégrader les réseaux à un point tel que cela coûte beaucoup plus cher après. »

LES AMENAGEMENTS DE SECURITE

« Autre point sur lequel j'ai été constant, ce sont les aménagements de sécurité et notamment la question des remontées de fil sur les différents échangeurs de la RD2060. J'aurais préféré que l'on trouve une solution vers du report modal du trafic routier ou en tout cas mettre un frein à l'étalement urbain de la Métropole d'Orléans. En attendant, je constate avec plaisir que les travaux ont démarré au moins sur l'échangeur de Chécy. »

L'AGRANDISSEMENT DU RESEAU EXISTANT

« Cependant, les sommes investis dans le domaine de l'entretien des routes sont sans commune mesure avec ce que l'on peut mettre dans l'agrandissement de notre réseau, ce qui a pour effet de nécessiter derrière de nouvelles dépenses d'entretien. Je pense que c'est dommage de consacrer autant d'argent à l'agrandissement du réseau existant. Le seul projet de déviation de Jargeau représente peut-être une dizaine d'années d'entretien du réseau. »

LE PROJET DE DEVIATION DE JARGEAU

« Parmi les arguments multiples qui ont été avancés pour justifier ce projet, au moins, personne n'a osé dire qu'il servirait à faire des économies parce que ce n'est absolument pas le cas. Il y a tant d'autres justifications qui ont été citées que l'on se demande bien laquelle est la bonne. Par exemple sur la sécurisation d'itinéraire à Jargeau, j'ai beaucoup de doutes sur le fait que la déviation améliore quoique ce soit ; je suis parfois un peu surpris que l'on instrumentalise certains accidents qui n'ont pas grand-chose à voir pour essayer de justifier un projet qui, par exemple, ne changera rien à la dangerosité du pont actuel pour les vélos. A la limite, si cela permet plus de fluidité pour le trafic routier, les vélos seront encore plus en danger. Il y a aussi la diminution du trafic que vous avez présentée comme miraculeuse pour les communes de Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel. J'ai regardé l'étude et j'ai l'impression, et c'est un peu heureux pour la vitalité d'une ville comme Jargeau, que les résultats de la déviation ne seront pas aussi miraculeux car il y aura encore de nombreux camions et de très nombreuses automobiles dans les rues des villes ; je doute donc que l'on supprime toutes les nuisances comme on nous le fait croire de temps en temps. D'ailleurs, le trafic après déviation est annoncé comme plus important que celui qui est présenté comme totalement insupportable à Fay-aux-Loges. J'ai donc une difficulté à comprendre comment quelque chose de merveilleux pour les Gergoliens serait aujourd'hui la justification d'une déviation à Fay-aux-Loges que vous avez relancée, M. le Président, alors qu'elle ne figurait pas dans le projet de mandat. »

Suite à une intervention d'Alain Touchard, Président de la commission : « Alain Touchard dit que je suis le seul élu qu'il connaisse à s'opposer à la déviation de Jargeau. Le maire de Mardié s'est pourtant toujours prononcée contre cette déviation (avec l'unanimité dans son conseil municipal). Je ne vais pas nier que les maires de Saint-Denis de l'Hôtel, de Darvoy et de Jargeau défendent la déviation, mais des

élus de Darvoy sont aussi venus à la manifestation de reforestation organisée en décembre. Je dis aussi que des habitants de Jargeau, en réunion publique où le Département présentait le futur projet, ont admis que, s'ils étaient dans les embouteillages, ce n'était pas très gênant. Ce qui est gênant, ce sont les camions. Les chiffres disent qu'il y en aura encore la moitié de ce qui circule aujourd'hui. Devant les écoles, je ne vois pas quel est le gain radical si la moitié des camions qui circulent aujourd'hui circulent encore avec la déviation, et si les véhicules peuvent se déplacer plus vite qu'aujourd'hui.

Pour les vélos, c'est un peu pareil ; évidemment que les touristes qui font la Loire à Vélo et qui font 200 kilomètres le dimanche vont se décider à ne plus passer dans le centre de Jargeau (et c'est dommage pour les commerçants). Mais tous les gens, comme les collégiens, qui vont de Saint-Denis-de-l'Hôtel à Jargeau, continueront à passer sur le même pont. Or, sur ce pont, la situation sera toujours aussi catastrophique. Il faut regarder un peu tous les arguments. On ne peut pas discuter si on me répond que personne ne s'oppose à la déviation. »

LES CHOIX DU FUTUR

« Je ne souhaite pas que l'on polémique trop longuement mais il y a des choses qui me surprennent un peu. Nos anciens, dites-vous, M. le Président, ont fait les bons choix. Mais ils les ont faits dans les années 70/80. Il serait bon que nous, nous fassions les choix d'aujourd'hui voire du futur. Quand ils ont choisi de créer la tangentielle, nous n'étions pas à saturation du nombre de véhicules par habitant en France, il y avait des chances que le trafic routier augmente. Quand on a décidé la déviation de Jargeau, on avait prévu une augmentation de trafic qui n'a jamais eu lieu. Il faudrait peut-être en tenir compte. Nous ne sommes plus dans les années 70 et je ne parle même pas de l'enjeu climatique ... »

LA LIGNE DE TRAIN ORLEANS-CHATEAUNEUF

« Sur la question du train, je pense que cette assemblée pourrait se vanter de faire une déviation utile à la réouverture de la ligne Orléans/Châteauneuf si on avait ne serait-ce que levé un jour le petit doigt pour cette ligne. Je me souviens avoir proposé d'adhérer comme nombre de collectivités à l'association qui défend cette ligne. Le Département n'a jamais bougé. Peut-être que la déviation de Jargeau facilite la réouverture de la ligne. Mais l'absence de déviation ne l'empêche pas non plus. »

Michel BREFFY

LA DEVIATION DE JARGEAU

« Je veux soulever un point qui a été indiqué concernant la circulation des vélos qui serait moins bonne avec la déviation de Jargeau. Je m'inscris en faux car il y a effectivement une piste cyclable qui permettra de ne pas interrompre la Loire à Vélo mais aussi de passer sur l'autre rive. Il a souvent été demandé que l'on termine par un petit aménagement jusqu'à Saint-Denis-de-l'Hôtel le long de la route départementale et cela se fera. C'est un secteur que j'emprunte assez souvent quand je pratique le vélo et c'est actuellement très dangereux. La circulation vélo sera améliorée par cette infrastructure, et pour le tourisme, et pour les déplacements quotidiens. Les cyclotouristes continueront de traverser Jargeau. »

LE NIVEAU D'INVESTISSEMENT

« Je termine en disant que je suis très satisfait du budget alloué à cette politique car j'ai dénoncé il y a quelques années les diminutions drastiques qui avaient été imposées pour l'entretien des routes ; je faisais toujours la comparaison avec la SNCF qui pendant quinze ans n'a pas entretenu correctement son réseau et on voit dans quel état il est aujourd'hui. Donc bravo d'avoir inscrit cette année des millions supplémentaires car il y avait besoin d'un coup de pouce. Quand on fait les conférences cantonales avec les maires, on voit des projets qui trainaient depuis un certain temps ... Ce budget va nous permettre d'engager des travaux supplémentaires. Merci d'avoir inscrit quelques millions de plus et j'espère qu'on continuera car cela ne doit pas durer qu'une année. »

Autre rapport budgétaire à l'ordre du jour de cette commission : « Le Département, autorité organisatrice du service public de distribution d'électricité pour 244 communes ».

Thierry SOLER

LA TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE

« Je voudrais revenir sur cette taxe communale sur la consommation finale d'électricité. C'est quand même 3,6 millions d'euros de recettes perçues par le Département à la place des communes rurales de moins de 2 000 habitants, et en échange de quoi on réalise des travaux, mais pas forcément à la hauteur de ce prélèvement. Cette décision de prélever cette taxe au détriment des territoires ruraux me gêne un peu. »

L'ENTRETIEN DU RESEAU

« Il y a un problème de vieillissement du réseau qu'il faudrait prendre en compte avant la fin de la concession avec Enedis. »

Le troisième rapport de cette commission concernait la gestion du patrimoine du Département. Thierry Soler, qui s'est abstenu, a regretté l'absence d'un plan ambitieux d'amélioration énergétique. Michel Breffy a remercié le Département pour les travaux dans un des collèges de son canton.

Thierry SOLER

L'AMELIORATION ENERGETIQUE

« Nous sommes dans une année de grande envergure en matière d'investissement. La question est de savoir à quoi ils vont servir. Concernant notre patrimoine, j'aurais trouvé pertinent que notre gros effort d'investissement soit mis au service d'un plan ambitieux d'amélioration énergétique. J'y vois deux avantages : un impact sur l'empreinte carbone du département et du coup cela réduirait aussi nos dépenses de fonctionnement ; les investissements les plus pertinents sont quand même ceux qui ont un retour sur investissement positif plutôt que des investissements qui vont être suivis de nouvelles dépenses de fonctionnement. Il est préférable de mettre un maximum d'investissement sur ce qui génère de l'économie plutôt que dans ce qui accroit les dépenses futures. »

Michel BREFFY

L'AMELIORATION ENERGETIQUE

« Je tiens à remercier le département pour son action au collège Condorcet. 1,7 million d'euros de travaux sont prévus avec une partie « isolation thermique » ; c'est un collège qui date du milieu des années 1990 et qui est une vraie passoire énergétique. »

Contribution au SDIS

Chaque année, le Département verse, au même titre que les communes et communautés de communes, une contribution obligatoire au budget de fonctionnement du SDIS, le Service Départemental d'Incendie et de Secours. En 2018, la subvention départementale augmente de 1% à 19 534 915 euros.

Commission Logement et Insertion

Deux rapports budgétaires de la Commission Logement et Insertion étaient à l'ordre du jour. Le premier, voté à l'unanimité, porte sur la politique départementale en matière d'habitat : aides au parc privé et au parc social, garanties d'emprunts aux bailleurs sociaux, subventions aux structures de l'habitat, etc.

Thierry SOLER

LA CONSOMMATION DES CREDITS DEPARTEMENTAUX

« Je m'interroge encore sur la consommation des crédits départementaux qui n'est pas complète (par exemple seulement 48% de consommation des crédits concernant le parc de logements privés). Globalement, pour les logements sociaux, nous avons des objectifs de créations intéressants mais peut-être y a-t-il des besoins supplémentaires. Sur la politique de l'habitat, il est important que le département reste un acteur majeur et ce serait bien de faire en sorte d'avoir des dossiers en face des crédits proposés. »

Aires de grand passage pour l'accueil des gens du voyage

Marie-Agnès Courroy a demandé des précisions quant à la future création de trois aires de grand passage dans le Loiret pour l'accueil des gens du voyage. Marc Gaudet, Président du Département, et Pauline Martin, vice-présidente en charge des finances, ont précisé que l'Etat, le Département ainsi que les intercommunalités accueillant ces aires (et qui devraient se situer vers Gien, vers Meung-sur-Loire et dans la Métropole d'Orléans) participeront au financement.

Deuxième rapport de cette commission à l'ordre du jour : le volet insertion, qui comprend notamment le versement du RSA (Revenu de Solidarité Active), mais aussi les différentes actions collectives engagées vers les bénéficiaires du RSA, ainsi que les Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et le Fonds Unifié au Logement (FUL).

Vanessa BAUDAT-SLIMANI

LE MAINTIEN DES BUDGETS

« Le fait que les budgets alloués aux actions collectives et à l'aide aux structures d'insertion soient quasi maintenus est une bonne chose. On voit bien que le département fait un effort pour maintenir les subventions à ces structures afin de leur permettre d'embaucher des bénéficiaires du RSA. Et le maintien de ces budgets est en effet nécessaire pour ce public largement en difficulté. Car malheureusement, on ne fait que constater le différentiel entre l'aide d'état et ce que coûtent réellement ces allocations au département. »

LA LUTTE CONTRE LE NON-RECOURS AU RSA

« En revanche, dans les points d'attention que vous indiquez, je salue la lutte contre le non-recours qui sera opérée par la CAF est une bonne chose et je souhaite que le département puisse se servir de cela pour également entrer dans des démarches de recherche du public qui ne recourt pas au RSA. »

Commission Enfance, Personnes Agées et Handicap

Le premier rapport de cette commission concerne la politique de soutien aux personnes âgées : gestion des EHPAD, réorganisation des CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées), APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ...

Hélène LORME

LA CONFERENCE DES FINANCEURS

« Pour la conférence des financeurs (*qui permet à des structures de financer des actions individuelles et collectives de prévention, en complément des prestations légales ou réglementaires),* on constate une baisse de crédits liée à l'alignement sur les crédits consommés en 2017. Quel accompagnement avait été fait auprès des structures ? Cette année, il faudrait travailler sur cet accompagnement et sur la communication pour être sûr de bénéficier de tous les montants disponibles pour cette conférence des financeurs. »

Discussion sur les CLIC, Centres Locaux d'Information et de Coordination

Nous vous avions déjà parlé de la réorientation des missions des CLIC vers un accueil de premier niveau, visant à informer les personnes âgées sur leurs droits et les orienter vers les interlocuteurs et dispositifs adéquats, dont les Maisons du Département (MDD). A l'occasion du rapport budgétaire consacré aux politiques en direction des personnes âgées, Hélène Lorme s'est réjouie « *qu'il y ait une réflexion sur le redécoupage des secteurs d'intervention des CLIC puisque c'était un échange que nous avions eu l'an dernier par rapport aux difficultés qu'avaient les CCAS à réorienter correctement vers les CLIC* » et aimerait un bilan pour savoir si l'an dernier il y a eu moins de personnes âgées qui s'étaient orientées vers les CLIC à cause de ce redécoupage.

Après un échange avec Alexandrine Leclerc expliquant que les CLIC étaient rassurés, Vanessa Baudat-Slimani a fait part d'échos différents : « *Il reste encore des interrogations et beaucoup d'inquiétude quant à la question de la proximité pour les personnes âgées. Nombreuses sont celles qui ne sont vraiment plus autonomes et se pose donc la question des visites à domicile. Certes, il y a des permanences mais toutes les personnes âgées ne sont pas en mesure de se rendre par leur propre moyen dans ces lieux. Il y a une attente forte des élus et des partenaires sociaux. J'espère vraiment que le dialogue va perdurer et que l'ensemble des questions trouveront réponses relativement rapidement car ce sujet nous revient très régulièrement aux oreilles ...* »

Enfin, Thierry Soler s'est interrogé sur les conséquences pour les Maisons du Département qui doivent intégrer de nouvelles missions : « *L'idée est de prendre des missions aux CLIC pour les confier aux MDD et donc de transférer une partie du budget. Si j'ai bien compris, pour le CLIC de Gien, c'est trois fois moins de budget qu'il y a deux ans. Cela veut dire que la mission d'accompagnement des personnes âgées ne relèvera plus du CLIC, avec ce qui a été évoqué en termes de proximité notamment dans les zones rurales. A-t-on mis des moyens supplémentaires en place dans les MDD ? Il y a bien un travail qui était fait par les CLIC et qui désormais incombe aux MDD : comment les travailleurs sociaux surchargés vont faire ce surcroît de travail dans des MDD déjà surchargées ?* »

Michel BREFFY

LA COMMUNICATION DU DEPARTEMENT

« C'est un rapport important avec le vieillissement exponentiel que nous connaissons. Il faut que nos concitoyens aient conscience qu'il s'agit d'une politique du département ; on a intérêt à communiquer sur ce que l'on fait. 40 millions de reste à charge pour le Département pour cette politique, ce n'est pas rien sur le budget total de notre collectivité … Si on rend public ces chiffres, cela permettra de montrer que le Département est bien investi dans cette politique. »

LE FINANCEMENT DES PLACES EN EHPAD

« On augmente l'aide de 0,8% pour les frais d'hébergement et on pourrait aller plus loin. Beaucoup de personnes en EHPAD utilisent leur fond propre, leurs économies, après la vente de biens immobiliers, puis c'est la famille qui est obligé de participer alors qu'ils n'ont pas toujours des revenus extraordinaires. »

LE PLAN « LOIRET BIEN VIEILLIR »

« La politique initiée en 2015 par le plan « Loiret bien vieillir » avec la reconstruction et la restructuration des EHPAD doit être accentuée. Je suis un peu surpris des 3 millions d'euros pour cette année. Dans mon canton, il y a des projets qui ont du mal à être réalisés, j'espère qu'on va y arriver avant la fin du mandat. Les EHPAD qui sont en service doivent être améliorés car ils ne correspondent plus à ce qu'on a connu il y a 20 ou 30 ans. »

« Loiret Bien Vieillir dans nos territoires »

Le dernier jour de la session, Alexandrine Leclerc, Présidente de la Commission Enfance, Personnes Agées et Handicap, a présenté un point consacré à la thématique « Loiret Bien Vieillir dans nos territoires », développant les principales actions départementales en direction des personnes âgées.

Michel Breffy a souhaité intervenir sur les différences entre les établissements privés et les établissements publics : « *A l'heure actuelle, ceux qui ont la chance et les moyens d'aller dans un Ehpad privé bénéficie d'un personnel et d'un environnement favorables. On sent de plus en plus une grosse différence entre le public et le privé. Je connais des personnes qui sont allées au début dans le privé mais c'est tellement cher qu'ils ont dû partir dans le public et ils ont vu le fossé entre les deux. Il n'y a pas d'égalité parfaite entre le vieillissement en institution privée et institution publique malgré toute la bonne volonté dans les établissements publiques. Merci quand même au Département d'avoir lancé le plan Loiret Bien Vieillir et la restructuration des Ehpad qui ne sont plus adaptés aux personnes les plus âgées.* »

Christophe Chaillou est dans un premier temps revenu sur le coût qu'une place en Ehpad représente pour les familles : « *La question de l'accès aux structures se pose. On a beaucoup investi dans les structures mais après on se retrouve avec des coûts très élevés. On constate la détresse de beaucoup de familles qui ne peuvent pas financer l'entrée de leurs parents et grands-parents. (…) Ma préoccupation, c'est le décrochage progressif entre les mises aux normes des structures et les citoyens qui ne peuvent y aller parce que c'est trop cher.* » Suite à une intervention de Hugues Saury sur l'emploi des seniors comme levier pour « bien vieillir », Christophe Chaillou a fait part de la prudence que nous devrions avoir sur cette question : « *je pense qu'il faut être prudent par rapport à l'emploi des retraités, nous n'avons pas vocation à vouloir trop encourager l'emploi de ceux qui ont l'âge d'être à la retraite. Je préfère que l'on s'efforce à trouver des solutions pour les plus jeunes. (…) Ceux qui veulent continuer à travailler, c'est surtout pour une question de pouvoir d'achat, ils n'ont pas le choix. (…) La question du financement des places en établissements est la plus importante.* »

Le deuxième rapport de cette commission concerne la politique de soutien aux personnes en situation de handicap. Un budget de 2,7 millions d'euros est alloué pour le transport des personnes handicapées qui reste une compétence du Département (le reste de la compétence transport passe à la Région) ; un nouveau règlement a été adopté sur le principe de l'inclusion. Une réflexion est également engagée pour établir un plan sur le modèle du « Plan EHPAD » pour les établissements pour personnes handicapées.

Hélène LORME

LE TRANSPORT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

« Un nouveau règlement de transport pour les personnes handicapées va être voté. Je souhaiterais qu'un point d'étape soit fait et qu'on soit sûr de la bonne communication auprès des familles car il y a de nombreuses modifications. Il faut accompagner les familles et les bénéficiaires. »

UN PLAN POUR LES ETABLISSEMENTS ACCUEILLANT DES PERSONNES HANDICAPEES

« Pour ce qui est de la réflexion bâtimentaire, c'est une très bonne chose si toutes les parties prenantes sont concertées. »

L'AIDE MENAGERE SOCIALE

« Je voudrais des points de précisions par rapport à l'aide ménagère sociale dont ne peuvent plus bénéficier certaines personnes handicapées (*cf. lettre des élu.e.s de janvier 2018*) : nous étions intervenus lors d'une précédente session sur des attributions au cas par cas. J'imagine que c'est toujours d'actualité. Nous espérons que cela répond effectivement aux besoins et qu'il n y a pas eu de situations complexes qui n'ont pas trouvé de solutions. »

Marie-Agnès COURROY

LES DIFFICULTES POUR LES PERSONNES HANDICAPEES

« Je veux souligner deux problèmes qui apparaissent quand on travaille avec des associations de personnes handicapées ou avec les maisons d'accueil : c'est d'une part la durée d'instruction des dossiers (apparemment il y a une vraie progression ces dernier temps) et d'autre part la question de la fluidité des parcours entre les foyers de vie, les ESAT, etc. C'est vraiment un problème récurrent. »

Dernier rapport budgétaire de cette commission : la politique Enfance / Famille. Sont notamment évoquées la prévention spécialisée, compétence que le Département ne finance plus depuis plusieurs années et sera transféré l'an prochain à la Métropole, ainsi que la situation des MNA (Mineurs Non-Accompagnés).

Hélène LORME

LA PREVENTION SPECIALISEE

« Je veux revenir sur le financement de la prévention spécialisée et regretter qu'il n'y ait toujours pas de ligne de financement dans le budget 2018. On sait que cette compétence va être transférée à la Métropole. Dans votre introduction, vous parliez d'égalité sur le territoire ; il va y avoir une inégalité car la prévention spécialisée ne sera pas active sur les territoires ruraux si aucune action n'est proposée. »

LES MNA : COÛT ET FINANCEMENT

« Concernant les MNA, nous n'avons pas toutes les informations sur le coût et le financement du Département. Une réunion de travail serait effectivement une très bonne chose pour appréhender tous les tenants et les aboutissants de cette politique. »

Marie-Agnès COURROY

LES MNA : COMMENT LES ACCOMPAGNER ?

« Je préfère le terme de « *mineur confié* » au terme de « *MNA* », cela correspond mieux à notre rôle. Actuellement, nous connaissons des fractures sociales violentes, avec des gamins qui perdent pied et qui n'ont plus de repères. Je pense que ces enfants sont une richesse pour notre société, mais ils peuvent se mettre en danger si nous les abandonnons. Notre premier devoir est donc de les accompagner. Cela passe notamment par les conseils de famille. Quand les jeunes arrivent à 18 ans, que les choses fonctionnent enfin après les moments difficiles qu'ils ont vécus, mais que leur cursus scolaire n'est pas terminé, c'est une angoisse de se dire qu'on ne pourra pas aller au bout avec eux. Les premières années de majorité de ces jeunes sont un moment sensible. La transition est difficile. »

LES BOURSES AU MERITE POUR LES MNA

« Je voulais revenir sur les bourses au mérite pour ces mineurs. Au début, je n'étais pas trop d'accord avec cette idée mais j'ai beaucoup aimé la commission. Nous avons étudié une dizaine de dossiers de jeunes. Il y avait un vrai engagement des membres de cette commission qui étaient là pour parrainer, accompagner, suivre et aider ces jeunes. Je regrette que nous n'en entendions plus parler, ni de cette commission, ni de cette bourse. »

Vanessa BAUDAT-SLIMANI

LES MNA : LA RESPONSABILITE DE L'ETAT

« Au regard de l'augmentation du nombre de MNA, de la difficulté des agents et du service départemental afférents se pose la question de la prise en charge de cette politique. Cela relève en premier lieu de l'Etat. Et cette question doit être abordée dans le cadre de la nouvelle politique de contractualisation actuellement discutée. La compensation de l'Etat reste très faible au regard du nombre de jeunes accueillis. L'évaluation ne devrait pas être prise en charge par le département, qui ne devrait gérer que l'accueil et l'accompagnement. Cette question a été abordée en CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) et je veux saluer les efforts du département, qui a mis en place des moyens humains supplémentaires dédiés à cette prise en charge. J'espère donc que les postes seront rapidement pourvus et ce de façon pérenne. Je salue également les axes de travail prévus concernant l'accompagnement de ces jeunes, tant sur la santé, l'hébergement, la scolarisation et l'intégration. Car il ne faut pas oublier que derrière ces aspects gestionnaires, il y a des situations difficiles, y compris dans le Loiret. »

Commission Développement des Territoires, Culture et Patrimoine

Cette commission regroupe les différentes actions du Département dans le domaine de la culture (archives, lecture publique, subventions culturelles, …), du tourisme (animations touristiques, soutien aux organismes touristiques, …), du développement des territoires (démographie médicale, aide à l'ingénierie, participation aux organismes économiques, zone d'activités, …), du monde agricole et forestier, du Très Haut Débit et de la coopération internationale. Les budgets alloués aux actions de toutes ces politiques sont relativement stables. Thierry Soler a regretté que le Département ne se lance pas dans une politique plus généreuse en matière de coopération décentralisée (aujourd'hui, le Département dispose d'un budget de 37 000 € pour son partenariat avec le Judet d'Olt en Roumanie et la mobilité internationale des jeunes).

Commission Education, Jeunesse, Sports et Environnement

Le premier rapport de cette commission contient notamment les dotations aux collèges. Le budget pour les collèges publics est en très légère baisse tandis que celui pour les collèges privés augmente d'environ 1 million d'euros. Le principe d'une aide plus importante par élève pour les 80 premiers élèves dans les collèges privés est maintenu.

Marie-Agnès COURROY

LES DOTATIONS AUX COLLEGES PUBLICS

« Dans notre commission, nous tentons d'être au plus près des établissements scolaires ; les relations avec eux se sont énormément améliorées. Tout le monde a le sentiment qu'il est essentiel de développer des projets culturels, civiques et de favoriser le vivre ensemble. Seulement, il y a des contraintes budgétaires et cela limite souvent l'engagement de ces établissements qui travaillent parfois à flux tendu ; il faut absolument être attentif à cela. »

LES DOTATIONS AUX COLLEGES PRIVES

« Je souhaiterais cependant comprendre comment la subvention de fonctionnement pour les collèges privés est passée de 2,720 millions à 3,800 millions d'euros. » *La majorité explique qu'il s'agit de la stricte application de la loi, après discussion avec les représentants de collèges privés*. « L'intégralité des collèges privés sont des petits établissements. Et donner plus de dotations par élève pour les 80 premiers élèves, ce n'est pas juste. Si le Département travaille pour qu'il y ait un minimum de petits collèges publics, il me semble essentiel que la règle soit la même pour les collèges privés. »

Thierry SOLER

LES DOTATIONS AUX COLLEGES PUBLICS

Suite à une intervention de la majorité expliquant qu'au global, il n'y avait pas de baisse de budget des collèges : « Du côté des collèges publics, ce qu'ils voient, c'est qu'il y a moins de moyens. Quand on voit les collèges faire leur budget, c'est une réalité vue sous une autre facette. (…) Lors d'une précédente session, on avait évoqué l'idée de mettre en place un critère dans la façon d'établir les dotations ; Alexandrine Leclerc avait parlé des CSP. On doit effectivement mener une réflexion sur ce sujet. »

Dans cette commission, Marie-Agnès Courroy a également regretté la baisse du nombre de classes de découvertes prévues, en rappelant que le Département avait baissé sa participation par élève il y a quelques années. Les budgets pour les subventions pour les clubs et événements sportifs ainsi que les crédits pour les politiques pour préserver les ressources naturelles et la ressource en eau ont été votés.

Commission Finances, Ressources Humaines et Services supports

Après la présentation du rapport de situation en matière d'égalité femmes/hommes dans la collectivité du Loiret, plusieurs rapports de la commission ont été soumis à délibération, à commencer par les ressources humaines : les charges de personnel sont stables pour 2018. Il a été décidé à l'unanimité du maintien du taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties à 18,56%. Après l'étude de l'ensemble des rapports budgétaires, le Budget Primitif 2018 a été voté.

Vote du Budget Primitif 2018

Déjà quelque peu évoqué lors de l'introduction à la session mercredi matin 28 mars, le Budget Primitif a été adopté jeudi 29 mars en fin de journée. Notre groupe s'est majoritairement abstenu, position qu'a défendue Christophe Chaillou. Thierry Soler a voté contre tandis que Michel Breffy a voté pour.

Christophe CHAILLOU

UN BUDGET EQUILIBRE AVEC UN EFFORT SUR L'INVESTISSEMENT

« Financièrement, les fondamentaux du département sont plutôt sains et c'est une bonne chose. Aujourd'hui, pouvoir se prononcer sur un budget qui maintient les grands équilibres et prévoit un programme d'investissement conséquent, utile à la population, qui donne du travail aux entreprises et donc aux habitants du département est positif. C'est le résultat d'une action engagée de longue date et je n'ai pas de difficulté à le saluer. Cependant, il faudra vérifier la capacité que nous aurons et que les entreprises auront à mettre en œuvre tous ces investissements. Quand je regarde le niveau d'investissement prévu par la Métropole notamment dans le domaine des travaux publics, je suis un peu préoccupé par la capacité de réactivité que nous aurons. Nous annonçons un certain nombre de projets à nos concitoyens qui ne comprendraient pas que ceux-ci ne se réalisent pas en temps et en heure. »

L'AUTONOMIE FISCALE DU DEPARTEMENT

« Vous avez aussi parlé de la prudence qui vous animait vis-à-vis des ressources du département et je vous rejoins pleinement. Les ressources propres, c'est ce qui est déterminant pour disposer d'une autonomie locale. Il s'agit d'avoir un levier fiscal pour financer soi-même ses politiques. Il vaut mieux se concentrer sur le débat sur la consolidation des ressources propres du Département plutôt que de se perdre dans des discussions sans fin sur la contractualisation. »

LA PEREQUATION : LE LOIRET CONTRIBUTEUR, SIGNE D'UNE BONNE SANTE FINANCIERE

« Le principe même de la péréquation est de compenser les départements qui ont plus de handicaps que d'autres. Il est plus facile de gérer un département comme le Loiret que d'autres comme la Corrèze ou la Creuse : il est logique que ces territoires plus en retrait des grandes dynamiques de développement économique soient aidés. Le principe même de la République, c'est la péréquation. Si notre Département est contributeur à cette péréquation, cela veut dire que l'on se porte bien. »

UN MANQUE D'ENGAGEMENT VOLONTARISTE DANS CERTAINES POLITIQUES

« Si notre département se porte bien, c'est aussi parce qu'il a augmenté ses impôts il y a deux ans. C'est la raison pour laquelle on pourrait avoir des engagements plus volontaristes dans les politiques fondamentales que sont celles de la solidarité mais aussi celles qui ont trait à la jeunesse et aux collèges. Le fait que les dotations aux collèges publics n'augmentent pas et même diminuent très légèrement, tandis que les dotations aux collèges privés augmentent est quelque chose que je ne peux pas partager. C'est la raison pour laquelle sur ce point-là je ne peux pas voter ce budget. Parallèlement à l'augmentation des dotations aux collèges privés, il serait logique qu'il y ait aussi un effort en direction des collèges publics à qui on a demandé des efforts importants ces dernières années. Dès que les collèges ont des projets novateurs, qui ont trait à la mobilité, à l'ouverture culturelle, ils s'adressent aux collectivités locales alors que c'est d'abord la mission du département. »

EN CONCLUSION ...

« Je ne voterai donc pas le budget tout en soulignant les traits positifs et en saluant le travail important qui a été réalisé pour présenter ce rapport budgétaire. »

Marie-Agnès COURROY

BUDGET 2018

« Je pense que l'on a dans ma commission et dans cette assemblée en général cette envie d'être juste, de développer la culture, etc. Notre groupe a peut-être plus envie d'égalité entre tous les habitants, et peut-être un peu moins d'investissements. Ce sont des choix que nous aurions modulé un peu autrement. Nous sommes respectueux des orientations que vous avez prises. Mais dans notre intime conviction, nous ne sommes pas pleinement en accord avec tous vos choix. C'est pourquoi je m'abstiendrai. »

Michel BREFFY

BUDGET 2018

« Le budget présenté me convient ; je vais le voter pour la première fois que je suis élu départemental. Pourquoi ? En premier lieu, il y a la volonté de mettre 152 millions d'euros dans l'investissement ce qui va donner du travail à beaucoup d'entreprises du département. L'autre point le plus important est le projet de voie verte sur le canal d'Orléans pour lequel, M. le Président, vous m'avez demandé d'être le référent départemental. Cette décision est conforme avec ma volonté d'être cohérent, comme le sont les élus de la minorité de la Métropole qui ont aussi voté le budget car étant dans l'exécutif. »

Le vendredi 30 mars, des rapports non-budgétaires ont également été présentés. Le Plan Départemental pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées 2018-2023 a été approuvé à l'unanimité. Il contient notamment des mesures destinées à répondre aux besoins d'accompagnement social, à la lutte contre la précarité énergétique, à la prévention des expulsions ou encore un schéma de la domiciliation et de l'accueil des demandeurs d'asile.

Un nouvel outil à destination des territoires a été présenté. CAP Loiret, plateforme d'assistance et de conseils, permettra aux territoires d'être appuyés dans leurs réflexions stratégiques par des compétences techniques, administratives, juridiques et financières.

Socialistes
Ecologistes
Républicains
45

Retrouvez toute notre actualité sur notre site internet : www.ser45.fr

Et sur Twitter www.twitter.fr/groupeser45 et Facebook www.facebook.com/groupeser45